

CONSULAT
GÉNÉRAL
DE
FRANCE
à
Barcelone

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

PASSE-PORT

Age 26 ans
Taille 1 mètre 60 cm
Cheveux châtain
Sourcil noir
Bouche fine
Yeux rous
Front découvert
Nas gros
Bouche moyenne
Menton rond
Visage plein
Dent blanche

Signes particuliers

Signature du Porteur

N. B.

NOUS CONSUL GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

en Catalogne, prions les Autorités civiles et militaires de l'Espagne et des Pays amis ou alliés de la France, requérons les Autorités civiles et militaires de France de laisser passer librement

le Citoyen Lancelot Blaise,

né à Feysières - les Bouliès (Cantal)

demeurant à id.

allant à Cassa' à Perpignan en France

et de lui donner aide et protection en cas de besoin

Le présent Passe-Port valable pour un an a été délivré sur le dépôt de celui du Vice-Consul de France à Palamos le 18 Mai 1848.

Fait à Barcelone, le

Par M^r. le Consul G^{ral}

L. Chancelier

Délivré à Palamos le 21 Juin 1849.

Le Vice-Consul absent

A. J. Borot

Art. 16 du Tarif.

Ant. Sic. F.

Le Consul Général



M. Maittefer

(Signature)



(Tenue au Visa de l'Autorité locale)

D. Piqueras, baria de la de los
24. Junio de 1849.

J. Boto Luis



Liquera 25 Junio 1849.

Presente al Sr. D. Juan de los Rios.

Credito
Liquera 25 Junio 1849



Liquera 25 Junio 1849.

Presente al Sr. D. Juan de los Rios.
R. Damauf

Na pour Perpignan
Liquera le 26 Juin 1849
Le Comte de la Roche



Vu au Ministère de l'Intérieur

Le 2 Juillet 1849

Le Chef de Bureau chargé de la Visa



J. Piqueras

CLASE GENERAL.
Puertos y fronteras.

NUM. 4.
Refrendos.

Reales vellon.
8.

Gobierno político de la provincia de *Gerona*

Lancelot Blaise

procedente de *España*

ha satisfecho los ocho rs. de que me de-
hecho cargo, y que por la refrendacion del pasa-
aporte á la entrada ó salida del Reino, deben pagar
los extranjeros que vengan á él, segun establecen
los reglamentos del ramo de Proteccion y Seguri-
dad pública.



Figueras 25 de *Junio* de 1849

El jefe civil
Urutia

FRANÇAIS

PORT

Cheveux Chatains
Lousals id.
Bouche facile
Yeux rous
Front de couvent
Nos gros.
Bouche moyenne
Menton rond
Vinage plein
Front brunâtre.

Signes particuliers

Signature du Porteur

N. B.

NOUS CONSUL GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

en Catalogne, prions les Autorités civiles et militaires de l'Espagne et des Pays
ou alliés de la France, requérons les Autorités civiles et militaires de France
de laisser passer librement

le Citoyen Lancelot Blaise

Né à *Figueras - les Bouches (Catal)*

demeurant à *id.*

allant à *Casta' à Perpignan en France*

et de lui donner aide et protection en cas de besoin

Le présent Passe-port valable pour un an a été délivré sur
le dépôt de celui du Vice-Consulat de France à Palamos le 18 Mai 1849.

Fait à Barcelone, le

Par M^r le Consul G^{al}

L. Chastillon

Délivré à Palamos le 21 Juin 1849.

Le Vice-Consul absent

N. Boret

Acté du Cons.



Le Consul Général



M. Mallefer

[Signature]

(Rem au Visa de l'Autorité locale)